



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, père, mère, tuteur,
autorise (nom / prénom), classe
né (e) le, à participer aux activités de l'Association
Sportive du collège.

Je l'autorise à se rendre aux entraînements et à en revenir par ses propres
moyens.

***J'accepte que les photos qui pourraient être prises à l'entraînement ou en
compétition et où apparaîtrait mon enfant, soient affichées au collège ou
utilisées sur le site intra-extranet du collège***

En outre, j'accepte que les responsables de l'association ou de l'UNSS
autorisent en mon nom une intervention médicale ou, après avis médical, une
intervention chirurgicale en cas de besoin.

Téléphone pour joindre la famille:

Email parents

Email élève

Ville de résidence :

Fait à le

Signature des parents

Année 2016-2017

L'association sportive du collège des gayeulles encadrée par les
professeurs d'EPS, est ouverte à tous les garçons et toutes les filles,
débutants ou initiés. Elle est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport
Scolaire).

Elle offre un temps privilégié au collège pour....

- pratiquer une ou plusieurs activités sportives ou d'expression,
- prendre confiance en soi, apprendre à oser, pratiquer dans un contexte
différent de celui de la classe et s'épanouir !
- progresser à son niveau, se dépasser, pour soi et pour l'équipe,
- retrouver des camarades pour pratiquer une activité ensemble,
- faire connaissance avec d'autres collégiens au collège ou lors des
rencontres organisées dans l'année,
- se mesurer à d'autres,
- gagner parfois, mais aussi accepter la défaite,
- se former en tant que Jeune Officiel UNSS, pour mieux comprendre
l'activité et être capable de juger, d'arbitrer des rencontres,
- découvrir une activité nouvelle peut-être lors des Journées "Flash",
- vivre des moments intenses, partager des émotions, s'entraider,
s'encourager, et se respecter !

La licence UNSS permet à un élève de **pratiquer plusieurs activités avec
une seule cotisation de 20 euros** (licence "multisports").

Un tee-shirt de l'AS est offert pour chaque inscription

Les compétitions ont lieu le mercredi et n'entrent donc pas en opposition
avec la pratique de club ; elles en sont au contraire un complément.

Les élèves se rendent directement sur le lieu de l'activité aux horaires
fixés. Les trajets sont de la responsabilité des familles (sauf cas particulier
de trajets organisés par l'AS). L'obligation de surveillance des enseignants
s'arrête à la fin d'activité prévue ou horaire modifié pour déplacement
extérieur précisé par écrit aux familles.

**Un élève peut être radié de l'AS pour 3 absences injustifiées par
trimestre ou comportement inadmissible.**

Encadrement et horaires des activités pour l'année 2016.2017

Activités	Responsables de l'activité	Jours et horaires des entraînements	Lieux
Tennis de table	Mme LHERAULT	Lundi 12H30/13h45	Gymnase
Escrime	Mme GINGUENE	Lundi 12H30/13H45	Gymnase
Futsal	M. BALIVET	Mardi 12H45/13H40	Gymnase
Natation	M. BALIVET	Mercredi 13H à 13H40 et 14H20 à 15H	Piscine des Gayeulles
Gymnastique	M. BEASSE	Mercredi 14h à 15h30	Salle des Longrais Thorigné-Fd
Escalade	Mme LHERAULT	Jeudi 12H30 à 13H45	Gymnase
Badminton	M. BEASSE	Jeudi 12h30/13h45	Gymnase
Volley Ball	Mme GINGUENE	Vendredi 12h30/13h45	Gymnase
Journées Flash	TOUS	Dates à venir	

* les Journées "Flash" se déroulent toujours le mercredi autour d'une pratique ponctuelle d'activités variées. Ont été mis en place l'an dernier : une journée à Dinard (sauvetage côtier et sports collectifs sur sable), le cross, du sandball (handball sur sable), du beach volley.

Inscriptions le mercredi 7 septembre 2016

Elles ont lieu de 12h15 à 14h30, en salle de permanence, les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer l'équipe d'encadrement.

Début des activités le lundi 12 septembre 2016

Un élève peut s'inscrire à tout moment de l'année auprès des professeurs dans la mesure où il reste des places disponibles.

N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de l'équipe EPS !

Entourez le ou les sports choisi(s)

- | | |
|--|---|
| ☐ badminton | ☐ volleyball |
| ☐ natation | ☐ escalade |
| ☐ tennis de table | ☐ gymnastique |
| ☐ futsal | ☐ escrime |
| ☐ | ☐ Journées flash |

Pièces à fournir :

- ☐ Une cotisation de 20 euros par chèque libellé à l'ordre de "L'association sportive"
- ☐ L'autorisation parentale jointe, signée du responsable légal

ADRESSES MAILS DES RESPONSABLES D'AS

Merci de bien vouloir leur envoyer un mail afin de faciliter la réception des informations .

asgayeulles.florian@gmail.com FLORIAN BEASSE
asgayeulles.sophie@gmail.com SOPHIE GINGUENE
lheraultkarine@yahoo.fr KARINE LHERAULT
julienbalivetas@gmail.com JULIEN BALIVET

JOURNEE BEACH A DINARD LE 14 SEPTEMBRE

(ouverte aux licenciés de l'an dernier et nouveaux licenciés)

En raison des travaux prévus au gymnase cette année les élèves seront privés d'activités à l'as pendant une période d'environ 2 mois ... Les travaux devraient démarrer prochainement.

Nous en sommes désolés par avance aussi nous avons baissé la cotisation de 3 euros ! Elle passe donc à 20euros pour cette année !